



**Regroupement des organismes humanitaires et communautaires
pour les mesures d'urgence à Montréal
(ROHCMUM)**

FICHE D'ADHÉSION

Membre solidaire ¹

Membre actif ²

Nom de la personne ou de l'organisme

--

Mission

--

Coordonnées

Adresse :	Téléphones
	Bureau :
	Cellulaire :
	Téléavertisseur :
Personne contact :	Télécopieur :

Courriel

Site Web

--	--

Signature de la personne autorisée

Date

--	--

¹ Personne ou organisme communautaire, désigné par résolution du conseil d'administration du ROHCMUM, ayant droit d'assister aux assemblées générales ou spéciales des membres mais n'ayant pas droit de vote ni n'est éligible à un poste d'administrateur.

² Toute personne ou organisme communautaire peut devenir membre actif sur demande à cette fin et sur acceptation du conseil d'administration du ROHCMUM, en se conformant à toutes autres conditions subordonnées aux dispositions du règlement relatives à la suspension, à l'expulsion et à la démission des membres.